MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

2022

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

www.mrcjardinsdenapierville.ca
info@mrcjdn.ca

MRC Jardins-de-Napierville

Jeux aquatiques, Saint-Patrice-de-Sherrington

Patinoire, Saint-Michel

MISE EN CONTEXTE

Le Fonds Régions et Ruralité est en vigueur depuis le 1er avril 2020. Il est doté d'une enveloppe totalisant près de 1,3 G$ pour la durée du partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes.

Le FRR se décline en quatre volets :

- Volet 1 : Soutien au rayonnement des régions, en continuité avec le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) (2016-2020).
- Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC, en continuité avec le Fonds de développement des territoires (FDT) (2015-2020). Ce volet vise à soutenir les MRC et les organismes ayant compétence de MRC dans leur mission de développement local et régional.
- Volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC.
- Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale.

LE FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ, VOLET 2

FRR Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC

Les MRC peuvent affecter les sommes reçues notamment aux objets suivants :

- la réalisation de leurs mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire;
- le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental;
- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires;
- le soutien au développement rural.

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT LOCAL?

Le développement local et régional est un ensemble de processus entrepris par des acteurs locaux et régionaux afin de se donner les moyens de répondre aux besoins et aux aspirations de leur milieu. « La notion de développement indique qu'il s'agit d'un processus de transformation se déroulant dans le temps et non d'un état statique; il y a ici l'idée d'un mouvement, d'un changement dans sa dimension temporelle» (DSP Montérégie). « Le développement régional vise la prospérité des individus et des lieux » (Joanis, Martin, St-Cerny).

LES PRIORITÉS D'INTERVENTIONS 2022

Développement environnemental et gestion du territoire

- Mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement révisé;
- Réalisation du Plan de développement de la zone agricole;
- Mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles;
- Révision du Schéma de couverture de risque incendie;
- Gestion des ressources en eau;
- Adaptation aux changements climatiques;
- Acquisition de connaissances sur les boisés;
- Offrir une expertise en foresterie et en environnement;
- Développement, harmonisation et promotion du réseau cyclable des Jardins-de-Napierville.

Développement économique

- Attraction de nouvelles entreprises et démarrage et expansion d'entreprises;
- Planification et soutien à la relève;
- Développement agro-touristique et promotion du Circuit du paysan;
- Organisation de la Semaine des grandes cultures et horticoles;
- Soutien à la commercialisation de produits locaux et à l'achat local;
- Formation aux entreprises;
- Place aux jeunes (contrer l'exode des jeunes, création d'entreprises).
- Pôle d'excellence en lutte intégrée (PELI)
- Démarrage et expansion d'entreprises

LES PRIORITÉS D'INTERVENTIONS 2022

Développement social

- Mise en œuvre des politiques familiales et Municipalité Amie des Aînés (MADA), régionale et locales et des démarches Stratégie jeunesse en milieu municipal (SJMM) et Municipalité Amie des Enfants (MAE);
- Réalisation de la politique de développement social avec en priorités le soutien aux initiatives et partage d'expertise en matière de sécurité alimentaire et de réussite éducative;
- Soutien aux initiatives et partage de l'expertise en matière de loisirs.

Développement culturel

- Mise en oeuvre de la Politique culturelle et du patrimoine 2020-2025;
- Gestion de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Montérégie (CALQ);
- Réalisation de l'Entente de développement culturel 2021-2023;
- Signature et gestion de l'entente dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine bâti (PSMMPI).

BILAN PAR PRIORITÉ

Développement économique
Délégation au CLD des Jardins-de-Napierville | 333 751 $
La MRC délègue au CLD le mandat du développement économique. Cela comprend, notamment, le soutien au démarrage et à l'expansion d'entreprises, l'économie sociale et le développement agro-touristique. Chaque année, un montant est octroyé au CLD pour l'accomplissement de ce mandat et pour soutenir les entreprises. Cette entente, en plus d'établir la délégation du mandat de développement économique, indique les modalités de financement. Le CLD applique la *Politique de soutien aux entreprises de la MRC.*

Développement économique - Ententes sectorielles
Secteur bioalimentaire | 9 231 $
Cette entente a pour objectif de soutenir la mise en oeuvre de la Stratégie bioalimentaire Montérégie et la promotion régionale La Montérégie, Le Garde-Manger du Québec en concordance avec les priorités régionales de développement du secteur bioalimentaire.

Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif | 10 000 $
Cette entente a pour objectif de soutenir l'émergence et le développement des entreprises et de projets d'économie sociale en Montérégie.

Développement économique
TCRM | 15 000 $
La table réunit les 13 MRC et l'agglomération de Longueuil autour d'enjeux propres à la Montérégie. Elle collabore avec les ministères et organismes régionaux pour faire avancer les priorités de développement régional.

Développement économique - Ententes sectorielles
Table de concertation régionale de la Montérégie | 5 000 $
La TCRM réunit les treize MRC et l'agglomération de Longueuil autour d'enjeux propres à la Montérégie. Elle collabore avec les ministères et organismes régionaux pour faire avancer les priorités de développement régional.

Arterre | 10 762 $
Cette entente a pour objectif de faciliter l'accès à la terre pour la relève agricole afin de maintenir le dynamisme agricole de la Montérégie par l'embauche et le partage d'agents de maillage.

Développement culturel - Ententes sectorielles
Entente avec le Conseil des arts et des lettre du Québec | 5 000 $
Cette entente a pour objectif de stimuler la création artistique et littéraire en Montérégie et de contribuer à leur développement et à leur diffusion.

Valorisation du patrimoine en Montérégie | 3 077 $
Cette entente a pour objectif général de soutenir la réalisation d'activités visant à développer une vision régionale relative au patrimoine, principalement le patrimoine bâti, et des initiatives qui en assurent la promotion.

BILAN PAR PRIORITÉ

Développement culturel - Ententes sectorielles
Entente de développement culturel 2017-2020 | 9 616 $ (FDT)
L'entente vise à agir sur la vitalité culturelle de toutes les régions au bénéfice de l'ensemble de la population. Le MCC apparie la somme investie par la MRC. Cette entente comprend, notamment, la création d'un recueil de contes pour enfants ainsi que la création d'un circuit patrimonial.

Développement social
Soutien à la mission de Concertation Horizon | 10 000 $
La mission de Concertation Horizon est d'accroître la capacité d'action collective des acteurs qui favorise l'amélioration des conditions de vie dans le territoire couvert par les 5 MRC participantes de la Montérégie-Ouest et à positionner le développement social et la réussite éducative comme vecteurs de développement des communautés.

Accompagnement accru des municipalités dans la réalisation de leur politique familiale et Municipalité Amie des Aînés
Chargé de projet MADA | 31 908 $ (Résiduel FDT)
Cette entente avec le Secrétariat des aînés vise à soutenir l'embauche ou la mobilisation d'une ressource humaine afin de coordonner la mise en oeuvre et le suivi des plans d'action MADA dans la MRC.

Développement social
Accompagnement accru des municipalités dans la réalisation de leur politique familiale et Municipalité Amie des Aînés
Projet Milieu de vie agréable | 992 $ (FDT)
6 632$
Ce projet a pour objectif de promouvoir la MRC des Jardins-de-Napierville comme milieu de vie agréable pour attirer et assurer la rétention des familles et des aînés sur son territoire.

Jeux d'eau - St-Patrice-de-Sherrington | 40 000 $
La municipalité a procédé à la modernisation de son site de jeux aquatiques actuel grâce à de nouvelles installations éco-responsables.

Aménagement de parc - St-Édouard | 8 750 $ (Résiduel FDT)
Le projet a permis d'aménager un parc intergénérationnel sécuritaire pour tous les usagers.

Patinoire extérieure - St-Michel | 20 000 $
Le projet consiste à la mise en place d'une surface 4 saisons, permettant en hiver d'avoir une patinoire, plus facile d'entretien et en été un espace multi surface délimité par des bandes.

Aménagement de parc - Napierville | 18 400 $
La Municipalité a fait l'achat et l'installation de modules de jeux et de balançoires parents-enfants en plus d'aménager la devanture de la structure de dek hockey extérieur, l'ajout de mobilier pour le terrain de volley-ball et la plantation de haies.

BILAN FINANCIER

Fonctionnement de la MRC | 260 000 $
Gestion de l'entente | 20 000 $
Les frais de fonctionnement sont reliés à la réalisation des mandats de planification de l'aménagement et du développement, au soutien des municipalités locales en expertise professionnelle, à la mobilisation des communautés et au soutien à la réalisation de projets structurants ainsi qu'à l'établissement, ou financement et à la mise en œuvre d'ententes sectorielles. Cela se traduit par la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement révisé, la réalisation du plan de développement de la zone agricole, l'établissement de la stratégie bioalimentaire et la mobilisation du milieu et la réalisation de projet reliés aux aînés et aux familles ainsi qu'à la culture.

Montant disponible

Enveloppe 2022 du FRR	1 029 614 $
Résiduel enveloppes 2020-2021	619 605 $
Résiduel du FDT (non engagé au 31.12.2021)	209 563 $
Total disponible	1 858 782 $

Montants engagés par priorité

Développement économique	383 744 $
Développement environnemental et gestion du territoire	0 $
Développement social	136 682 $
Développement culturel	17 693 $
Fonctionnement de la MRC et gestion de l'entente	280 000 $
Total	**818 119 $**

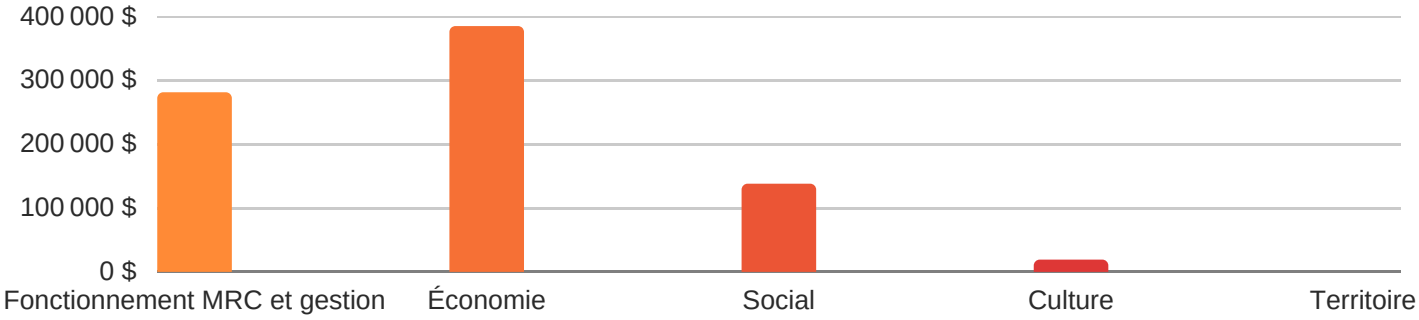

BILAN FINANCIER

Montant engagé par projet

Bénéficiaire	Nom du projet	Montant
CLD des Jardins-de-Napierville	Entente de délégation	333 751 $
TCR Montérégie	Soutien à la mission	5 000 $
Entente sectorielle	Arterre	10 762 $
Entente sectorielle	BIEC	10 000 $
Entente sectorielle	Bioalimentaire	9 231 $
TCRM Montérégie	Soutien à la mission	15 000$
Concertation Horizon	Soutien à la mission	10 000 $
MRC des Jardins-de-Napierville	Chargé de projet MADA	31 908 $ (FDT)
MRC des Jardins-de-Napierville	Milieu de vie agréable	7 624 $ (FDT)
Napierville	Parc	18 400$
St-Michel	Patinoire extérieure	20 000$
St-Édouard	Parc	8 750$ (FDT)
St-Patrice-de-Sherrington	Jeux d'eau	40 000$
MRC des Jardins-de-Napierville	Entente CALQ	5 000 $
MRC des Jardins-de-Napierville	Fonctionnement MRC et gestion	280 000 $
Entente sectorielle	Valorisation patrimoine	3 077 $
MRC des Jardins-de-Napierville	EDC 2017-2020	9 616 $
Total		**818 119 $**

CONCLUSION

Une année de relance

Cette année, grâce au FRR, notre MRC a mis de l'avant des projets et activités qui s'inscrivent dans le cadre de plusieurs de nos politiques. Les activités de l'année dernière ayant été ralenties en raison de la pandémie, 2022 aura été une année de relance.

Nous sommes heureux des réalisations de notre MRC en 2022, lesquelles répondent à de réels besoins soulevés par nos citoyens.

Nous sommes prêts à continuer de poser des gestes en ayant à cœur le développement de notre belle région.

Photographie: Cassandra Harvey

11 MUNICIPALITÉS, UNE GRANDE COMMUNAUTÉ